



## Inégalité des sexes, inégalité des femmes

Le programme d'action adopté en 1994 lors de la Conférence du Caire sur la population et le développement consacre un de ses seize chapitres au thème *Égalité entre les sexes et promotion des femmes*. Il est proclamé que « l'autonomie des femmes et l'amélioration de leur condition sur les plans politique, social, économique et sanitaire constituent en soi une fin de la plus haute importance » et que c'est « une condition essentielle du développement durable ». La quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui se tient début septembre à Pékin se préoccupe de la condition des femmes dans le monde et débat de la nécessaire promotion de leurs droits, de la féminisation de la pauvreté, de l'inégale participation des femmes à la vie politique... C'est l'occasion de broser un tableau, forcément schématique, de la condition des femmes dans le monde.

Les critères pour apprécier la condition féminine sont nombreux et divers [1]. Ils peuvent être d'ordre qualitatif (asymétrie des droits notamment) ou quantitatif (montant de la rémunération des femmes en proportion de celle des hommes à travail égal, par exemple). Adoptant un point de vue résolument quantitatif, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) complète ainsi dans son dernier rapport [2] le calcul de l'indicateur du développement humain par celui d'un « indicateur sexo-

spécifique de développement », pour tenir compte de l'inégalité des sexes dans l'évaluation des niveaux nationaux de développement.

L'inégalité entre les sexes se doublant d'une forte inégalité de statut des femmes de par le monde, il est apparu intéressant de mêler des critères permettant d'apprécier la condition absolue aussi bien que relative des femmes. Les différentiels d'éducation, d'emploi, de nuptialité, de fécondité et de mortalité permettent de mettre en évidence l'ampleur des disparités actuelles dans le statut des femmes.

### Un degré d'instruction très variable

La proportion de femmes analphabètes est un premier indicateur de l'intensité des contrastes mondiaux de scolarisation. Dans les pays en développement, on estime en 1992 à 40 % la proportion de femmes de plus de 15 ans analphabètes contre 30 % pour les hommes. L'écart entre les deux sexes s'accroît si l'on considère le sous-ensemble des pays les moins avancés (P.M.A.) : les deux tiers des femmes d'au moins 15 ans y sont analphabètes contre moins de la moitié (42 %) pour les hommes.

On dispose d'informations sur l'instruction des femmes aux âges de la reproduction (15-44 ans), dans différents pays en développement. La proportion des femmes sans aucune instruction est, au début des années 1990, toujours supérieure à

---

---

### Sommaire

#### Éditorial : Inégalité des sexes, inégalité des femmes

• Un degré d'instruction très variable .....	1	• Maternité : un choix souvent difficile .....	3
• Des discriminations sur le marché du travail .....	2	• De forts contrastes de mortalité .....	4
• Les asymétries du mariage .....	2	<b>Moins hautes fécondités en Afrique Noire .....</b>	<b>4</b>

---

---



80 % dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne (Burkina Faso par exemple) et même proche de 90 % au Niger et au Yémen [3].

Le rapport entre taux d'alphabétisation des femmes et des hommes est une première mesure de l'inégalité des sexes au regard de la scolarisation. Une valeur de 100 est compatible avec des niveaux de scolarisation bas ; elle indique seulement qu'il n'y a pas de différence entre les proportions d'hommes et de femmes scolarisés. Dans les pays développés l'indice est de 100 (et les taux d'alphabétisation sont eux-même proches de 100 %) mais il est aussi de 100 aux Philippines avec une alphabétisation d'environ 90%. Dans les pays en développement considérés globalement, cet indice n'est que de l'ordre de 70. Dans les P.M.A. pour 100 hommes alphabétisés à peine plus de 50 femmes le sont. L'inégalité entre hommes et femmes est encore plus marquée dans certains pays : l'indice de scolarisation relative n'est que de 32 en Afghanistan et au Burkina Faso.

Les durées moyennes passées à l'école sont très contrastées entre pays du Nord et du Sud comme entre hommes et femmes (tableau 1). Les femmes des pays développés passent, en moyenne, plus de trois fois plus de temps à l'école que celles des pays en développement. Quant à la différence hommes-femmes, devenue minime dans les pays développés (indice relatif de 95), elle est très marquée dans les pays en développement, où les filles passent deux fois moins de temps à l'école que les garçons. La situation est plus défavorable encore dans les P.M.A.

#### Des discriminations sur le marché du travail

Les comparaisons internationales de l'activité professionnelle des femmes sont difficiles. Les femmes peuvent travailler, même pour le secteur marchand, sans être nécessairement classées comme actives. Le travail dans des pays du Sud est loin de toujours conduire à la disposition d'un salaire autonome (cas du travail agricole ou familial, par exemple). Les femmes travaillant à domicile sont souvent des « travailleurs de l'ombre », sans droits [4].

Dans les pays en développement, on compte *grosso modo* une femme active pour deux

**Tableau 1. Durées de scolarisation**

	Années d'études des femmes	Indice relatif du temps passé à l'école (1)
Pays développés (2)	11,0	95
Pays en développement dont PMA	3,0	55
	0,9	42

(1) Années d'études des femmes en pourcentage des années d'études des hommes - (2) Pays de l'OCDE  
*Source : PNUD, 1994*

hommes ; la proportion est nettement plus élevée dans les pays développés (rapport de 2 femmes actives pour 3 hommes actifs). La participation des femmes à l'activité économique est cependant très variable, même au sein d'un continent. En 1991, 54 % des femmes de 20-24 ans sont actives au Botswana contre 92 % au Burundi. En 1993 le taux d'activité des femmes de 35-39 ans est de 54 % aux Pays Bas et de 81 % en France. Mais les chiffres de l'activité doivent toujours être considérés avec circonspection.

Lorsque elles sont actives, les femmes peuvent être victimes d'une inégalité de deux manières : par un taux de chômage plus élevé que les hommes et par une moindre rémunération à travail égal. Les pays développés, très égalitaires au regard de la scolarisation, le sont beaucoup moins sur le terrain de l'emploi. Dans les pays de l'OCDE, au début de la décennie 1990, pour 100 hommes au chômage, 122 femmes le sont et pour un salaire masculin de 100, le salaire féminin est de 67. Les formes d'inégalité sont extrêmement variables, même d'un pays développé à l'autre (tableau 2). Les femmes sont ainsi plus exposées au chômage en Italie qu'au Japon, mais elles sont moins souvent l'objet d'une discrimination en termes de salaire en Italie qu'au Japon.

#### Les asymétries du mariage

Les différences d'âge au mariage entre hommes et femmes comme entre femmes du Nord et du Sud sont symptomatiques de la grande variabilité du statut des femmes dans le monde.

A l'échelle mondiale, on observe une forte corrélation entre différence d'âge au mariage et statut des femmes (une différence forte étant associée à un statut bas). Ainsi, la différence d'âge au mariage qui est de 2 ans en France atteint 5 ans au Kenya et 8 ans en Mauritanie au début des années 1990.

La valeur de l'âge moyen au premier mariage des filles est aussi un indicateur de la condition féminine : au Niger ou en Guinée, il est de 16

**Tableau 2. Inégalités sur le marché du travail, dans trois pays développés**

	Activité (1)	Chômage (2)	Salaire (3)
Canada	81	88	63
Italie	58	219	80
Japon	69	108	51

(1) Taux d'activité des femmes en pourcentage du taux d'activité des hommes  
(2) Taux de chômage des femmes en pourcentage du taux de chômage des hommes  
(3) Taux de salaire féminin en pourcentage du taux de salaire masculin.  
*Source : PNUD, 1994*

ans alors qu'en Finlande il est supérieur à 26 ans et, en Suède, à 30 ans. La signification du mariage n'est bien sûr pas la même au Nord et au Sud : ici mariages arrangés de fillettes, là mariages de femmes actives, éventuellement déjà mères d'un ou plusieurs enfants.

D'autres asymétries sont caractéristiques de la persistance de l'inégalité entre les sexes, comme la polygamie : la moitié des femmes du Burkina Faso et du Togo vivent en union polygame contre moins de 20 % en Zambie et 4 % seulement à Madagascar [3]. Au Cameroun, la moitié des femmes de 45-49 ans lors de l'enquête vivait en union polygame contre 32 % pour les femmes de 20-24 ans. Il est difficile d'interpréter cette différence comme la simple preuve d'un recul de la polygamie car le risque de vivre en union polygame augmente avec l'âge. Parmi les femmes de 20-24 ans coexistent des premières épouses et des co-épouses. Notons aussi que dans le cas du Cameroun, parmi les femmes vivant en union polygame, plus de la moitié ont au moins deux co-épouses.

#### **Maternité : un choix souvent difficile**

Le programme d'action adopté lors de la Conférence de Caire, rappelle « le droit fondamental de tous les couples et des individus de décider librement et avec discernement du nombre de leurs enfants et de l'espacement de leurs naissances » (chapitre VII, *Droits et santé en matière*

*de reproduction*). Pour que ce droit puisse s'exercer, les couples doivent avoir un large accès à la contraception, ce qui est encore loin d'être partout le cas.

Le taux de prévalence contraceptive n'est actuellement, dans les pays en développement, que de l'ordre de 50 % (contre plus de 70 % dans les pays développés). Les conditions d'une « décision libre » en matière de reproduction sont bien loin d'être réunies en Haïti ou en Tanzanie -la prévalence y est de 10 %- ou au Niger et en Mauritanie -elle est inférieure à 5%-. A l'inverse les couples d'un certain nombre de pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Costa Rica, Cuba,...) ou d'Asie (Corée du Sud, Thaïlande...) ont une pratique contraceptive assez comparable à celle des couples des pays du Nord.

Le nombre d'enfants mis au monde par femme est, bien évidemment, très corrélé à l'utilisation d'une méthode contraceptive. Aux forts contrastes de prévalence contraceptive correspondent des écarts de fécondité très marqués. Les femmes du Bénin ou d'Angola ont en moyenne plus de 7 enfants tandis qu'en Italie ou en Espagne, la fécondité n'atteint pas 1,5 enfant par femme. La baisse de la fécondité accompagnait généralement une élévation du statut des femmes mais il existe aujourd'hui des situations de basse fécondité associées à une crise profonde (cas de certains pays de l'Europe de Est par exemple).

---

---

## **TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE**

---

---

### **Moins hautes fécondités en Afrique Noire (\*)**

La baisse de la fécondité est amorcée dans plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne. De nouvelles enquêtes postérieures à 1990 confirment que cette tendance déjà repérée au Kenya et au Zimbabwe se manifeste aussi au Rwanda (8,5 enfants par femme en 1983 et 6,2 en 1992), au Ghana (6,4 en 1988 et 5,5 en 1993), au Sénégal (6,6 en 1988 et 6,0 en 1992). La tendance est plus nette en milieu urbain, mais le chemin à parcourir pour que la croissance démographique ralentisse reste très long. Cette évolution présente deux caractéristiques, l'une assez commune, le recul de l'âge au mariage, l'autre propre à l'Afrique Noire, l'accent mis sur l'espacement des naissances plutôt que sur le nombre final d'enfants.

Cette baisse de la fécondité s'explique par les progrès observés dans deux domaines clés : baisse de la mortalité infantile et juvénile, scolarisation féminine. Des programmes de planification familiale ne deviennent efficaces que lorsqu'ils rencontrent une « demande » de maîtrise de la fécondité.

A l'image d'une Afrique immobile, campée sur ses traditions de valorisation de la fécondité, se substitue progressivement une Afrique de changement, adaptant peu à peu, différemment selon les sociétés, ses idéaux de reproduction à une nouvelle phase de son histoire démographique, marquée à la fois (malgré des catastrophes récurrentes, et particulièrement l'épidémie de SIDA) par la tendance de long terme à la baisse de la mortalité, et par une croissance rapide de l'urbanisation.

Les crises des économies se doublent, dans plusieurs pays, de crises politiques dramatiques. Là où elles ont été adoptées par des États dont l'autorité est fortement

entamée sinon complètement contestée - sans parler des pays déstabilisés par les guerres - on peut penser que l'efficacité des politiques *stricto sensu* sera de faible ampleur, surtout dans un domaine culturellement sensible pour les populations. Par contre, les crises des économies africaines incitent probablement une partie de la population (celle des salariés des villes) à réduire leur descendance, mais elles compromettent directement la poursuite des progrès antérieurs en matière de scolarisation et de promotion de la santé, deux secteurs-clés d'une évolution de la demande d'enfants et d'une meilleure régulation de la fécondité. C'est pourtant bien de la poursuite de politiques de santé et d'éducation que dépend le rythme auquel se poursuivra la baisse de la fécondité africaine.

T. L.

(\*) D'après Thérèse LOCOH et Yara MAKDESSI, *la Chronique du CEPED* n°18, 1995. (15 rue de l'école de médecine, 75270 Paris cedex 06)

L'intensité de la fécondité des adolescentes est aussi révélatrice du statut des femmes : selon l'enquête démographique et de santé de Madagascar de 1992, 7 % des adolescentes avaient commencé leur vie féconde à 15 ans, 15 % à 16 ans, 27 % à 17 ans, 45 % à 18 ans et 51 % à 19 ans. Au Nigeria, d'après l'enquête de 1992, plus de 10 % ont commencé leur vie féconde à 15 ans et plus de 20 % à 16 ans. Dans les pays développés, la fécondité précoce est bien moindre sans pour autant être négligeable : le taux de fécondité à 15-19 ans est de 32 pour 1000 dans ces pays contre 140 pour 1000 dans les P.M.A. [5]. Les enfants de mères de moins de 20 ans représentent 9 % du total des naissances dans les pays développés et 17 % dans les P.M.A.

D'autres critères comme la proportion de naissances sans assistance de personnel de santé montrent l'ampleur des contrastes entre pays du Nord et du Sud. Pour l'avortement, les pays en développement sont loin de constituer un ensemble homogène : en Corée du Nord, l'avortement est autorisé quelle que soit la raison alors qu'en Indonésie il n'est permis que lorsque la vie des femmes est en jeu et que dans d'autres pays, comme les Philippines ou le Honduras, il est en principe toujours interdit.

### De forts contrastes de mortalité

Dans tous les pays du monde (excepté le Népal et les Maldives), les femmes ont une espérance de vie à la naissance supérieure à celle des

hommes, quelquefois de manière très sensible. A l'échelle de la planète, les femmes vivent en moyenne 65 ans et les hommes 62 ans. L'écart relatif de mortalité déjà important en France (indice de 110 entre vie moyenne des femmes et des hommes) atteint 119 dans la Fédération de Russie (cet indice était de 97 pour l'Asie du Sud il y a 25 ans).

Les différences de mortalité entre hommes et femmes se doublent de très fortes différences entre Nord et Sud. Au Mozambique et au Niger, l'espérance de vie à la naissance des femmes n'atteint pas 50 ans et elle excède 80 ans dans une dizaine de pays développés. Les différentiels de mortalité infantile et de mortalité maternelle expliquent largement ces écarts. Le risque de décéder au cours de la première année de vie varie de 10 pour 1 000 à plus de 200 pour 1 000 selon le niveau de développement des pays. Quant à la mortalité maternelle, de seulement 10 pour 100 000 naissances vivantes dans les pays développés, elle atteint 600 pour 100 000 en Afrique sub-saharienne.

\*

Apprécier la condition des femmes dans le monde est difficile pour trois raisons : aucun critère synthétique n'existe ; le risque d'ethnocentrisme est important et les réalités observées dépendent largement de la méthode et du niveau d'observation (il existe des femmes riches dans les pays pauvres !). Les différences sont cependant d'une telle ampleur qu'on ne peut contester qu'elles expriment de grandes disparités dans la condition des femmes de par le monde.

Statut des femmes, population et développement sont très profondément liés [6]. Il est par conséquent illusoire d'espérer une amélioration profonde de la condition des femmes dans les pays du Sud sans éradication de la pauvreté et sans progrès de l'éducation.

Jacques VÉRON

### RÉFÉRENCES

[1] ONU, *Les femmes dans le monde 1970-1990*, Des chiffres et des idées, New York 1992.

[2] PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 1995*, Paris Economica.

[3] DHS, *Women's Lives and Experiences*, Macro International, Calverton, Maryland, 1994.

[4] BIT, La longue marche des travailleuses de l'ombre, *Travail*, n° 12, mai-juin. 1995.

[5] ONU, *World Population Prospects, The 1994 Revision*, New York 1995.

[6] Marvellous MHLOYI, *Status of Women, Population and Development*, IUSSP Distinguished Lectures Series on Population and Development, ICPD'94 1994

Sur la situation en France on pourra se référer à :

- *Les femmes*. Contours et caractères, Service des droits des femmes et INSEE, 1995.

- Claire AUBIN et Hélène GISSEROT, *Les femmes en France : 1985-1995* Rapport établi par la France en vue de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, La documentation française, Paris, 1994.

### RECTIFICATIF

Merci aux lecteurs de *Population et Sociétés*, qui nous ont signalé que dans la notule « Les communes les plus étendues » (n° 303, juillet 1995, p.4) un « zéro baladeur » a décuplé la superficie de Paris, qui est de 105 km<sup>2</sup>.

Directeur-Gérant : Jacques Magaud. - C.P. n° 13243 ADEP.  
Rédacteur en chef : Michel Louis Lévy. - D.L. 3<sup>e</sup> trim. 1995.  
Édité par l'I.N.E.D. : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris,  
Cedex 14. - CCP Paris 9061-56 H. - Imp. : Jouve.

Le numéro France : F 6,50  
Abonnement 1 an France : F 65,00 Étranger : F 100,00  
Abonnement 2 ans France : F 120,00 Étranger : F 180,00  
Abonnement 3 ans France : F 170,00 Étranger : F 250,00